



Réunion du comité directeur du 18 décembre 2020

BALADOU Chantal	Abs	BALSO Nathalie	ok	BOURY Fabien	ok	BRISSET Ludovic	ok
DISPERATI Alain	Abs	DUTHOIT Noémie	Exc	FOREST Vivien	ok	FRANQUET Anna Léa	ok
GUEBEY Rémy	Exc	IRIBARNES Yves	Abs	JEROME Elisabeth	ok	MERMILLOD Amandine	Abs
MISSILLIER Céline	ok	OHRESSER Clément	ok	RUFFON Roland	Exc	THIBAUT Guillaume	Exc

Début de la réunion 20h10

1/ Validation du compte-rendu de la dernière réunion du comité directeur :
vote et acceptation à l'unanimité.

2/ Validation du budget prévisionnel 2020-2021 :
vote et acceptation à l'unanimité.

3/ Détermination d'une date d'Assemblée Générale :

En raison du contexte sanitaire actuel et du reconfinement de l'automne 2020, le comité avait souhaité reporter l'AG dans l'espoir de pouvoir organiser une AG présentielle. Une assemblée générale présentielle est à ce jour toujours souhaitée par l'ensemble des membres du comité présents.

Différentes dates sont proposées pendant les vacances de février hors zone A, et seront à valider selon les disponibilités de la salle des fêtes de Thônes et les normes sanitaires de cette période. Deux dates sont donc sélectionnées : le 26 février ou le 5 mars.

A noter qu'en cas de nécessité, une salle de la MFR de l'Arclosan pourra nous être mise à disposition.

Quelles sont les options si une AG présentielle n'est pas réalisable ?

→ Organiser une AG en visio : ce qui entraîne la nécessité d'acheter un logiciel pour comptabiliser les votes et pour assurer de supporter la connexion de 200 personnes simultanément. Le risque de cette solution étant de n'avoir que peu d'adhérents derrière les écrans et de ne pas réussir à obtenir le quorum permettant de valider cette AG.

→ Organiser une AG restreinte à huis clos : en envoyant au préalable aux adhérents les différents documents en version dématérialisée. Les adhérents seraient ainsi invités à faire remonter leurs éventuelles questions, demandes ou remarques, auprès des membres du comité directeur.

NB : dans le cas où cette option serait choisie, le vote de la revalorisation de la part club devra être repoussée d'un an afin d'assurer une certaine transparence.

4/ Reprise des activités dans le contexte sanitaire :

Le CAF des Aravis s'est prononcé, et a permis une reprise des activités extérieures en groupes restreints de manière anticipée par rapport aux décisions de la FFCAM. Mais cette décision a été prise en référence avec les fédérations délégataires (FFME et FFVL notamment),

Les activités adultes en intérieur ne reprendront pas avant le 20 janvier sauf changement légal

La reprise des activités jeunes se fera dans leur ensemble à la rentrée des vacances scolaires de Noël.

5/ Faire face au manque d'inscrits pour les écoles d'aventure :

Serait-il possible d'ouvrir les inscriptions à des jeunes membres d'écoles d'aventure d'autres CAF afin de ne pas être amené à supprimer l'école d'aventure cette année ?

Pas d'opposition à cette proposition, à la condition que le club partenaire prenne en charge la totalité du coût de participation de ses membres à cette activité afin de ne pas défavoriser notre budget, d'autant plus que nous avons obtenu de nombreuses subventions cette année pour ces activités.

6/ Divers

→ Concours photo :

le concours photo est maintenu, avec la possibilité de le faire en extérieur sur grand écran avec l'autorisation de la mairie des Clefs.

→ Equipement d'escalade sur le massif Bargy et protection des gypaètes :

Nouvelle convention à signer en automne 2021 avec l'association Aster de protection du gypaète, avec un accord à prévoir concernant les voies de Montarquis. En effet, il s'agit d'une zone protégée toute l'année (zone de cœur interdite, puis zone sensible autour).

→ Equipement et sécurisation du canyon du nant du Chinailon avec bureau des guides du Grand Bornand, CDPC et Caf Aravis.

→ Proposition de création d'un comité jeune sur le principe d'un conseil municipal jeune à proposer lors d'une prochaine AG.

→ Changement de trésorière à prévoir d'ici un an...

Clôture de la réunion : 21h45